

RAPPORT N°225 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 4 AVRIL 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 28 mars au 4 avril 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent une personne non identifiée, un membre de l'opposition ainsi qu'un père et son fils abattus par des miliciens imbonerakure.

Le rapport évoque également d'autres graves exactions imputées à des membres du parti au pouvoir dont la violente attaque d'une famille de la commune Butaganzwa et l'arrestation illégale d'un membre de l'opposition.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert sur la colline Bugongo, commune Kinyinya, province Ruyigi (Est du pays) le 26 mars 2020. Des témoins rapportent que la victime portait une corde autour du cou et que sa poitrine avait été transpercée de trois coups de couteau.

Sos-Torture/Burundi note que l'administration locale a ordonné l'enterrement de la victime, sans que cette dernière ne soit identifiée. Il y a crainte qu'il ne s'agisse d'une exécution sommaire avec tentative de camoufler l'identité de la victime et de ses bourreaux.

- Déo Bukuru a assassiné Générose Kubwimana en lui assénant un coup mortel au ventre à leur domicile sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) dans la soirée du 27 mars 2020. Des témoins parmi le voisinage rapportent que l'auteur du crime est le mari de la victime, qui était enceinte de 8 mois.

Sos-Torture/Burundi note que la police a appréhendé l'auteur présumé du crime alors qu'il tentait de prendre fuite.

- Des individus non identifiés ont tué à coups de machettes Bosco Ngabirano (40 ans) dont le corps a été découvert sur la colline Kampezi, commune Ryansoro, province Gitega (centre du pays) le 30 mars 2020. Des proches rapportent que la victime, membre du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Libération) a été attaquée en cours de chemin vers son domicile. Il venait de se confronter verbalement à des membres de la milice imbonerakure avant son attaque.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour, bien que des témoins aient vus les membres de la milice imbonerakure qui l'ont pourchassé après leur altercation.



Bosco Ngabirano, membre du parti CNL tué à coups de machettes

- Des individus soupçonnés être des membres de la milice imbonerakure ont assassiné Damien Kazungu (surnommé *Bonane* et âgé de 49 ans) et son fils Ézéchiel Dusabe sur la colline Minyago, commune Bwambarangwe, province Kirundo (nord du pays) dans la soirée du 31 mars 2020. Des proches rapportent que M. Kazungu venait de rentrer de Tanzanie après y avoir séjourné une année. Les miliciens imbonerakure sont arrivés chez lui et l'ont embarqué soi-disant pour l'escorter jusqu'au centre de quarantaine de Mukenke qui accueille les personnes en provenance de l'étranger en cette période de coronavirus. En cours de route, le père et son fils ont été mortellement frappés à coups de machettes.

Sos-Torture/Burundi note des exécutions sommaires menées par les miliciens imbonerakure. Des proches rapportent en outre que le fils de la victime, Ézéchiel Dusabe, n'avait pas séjourné en Tanzanie bien que les miliciens imbonerakure l'aient forcé à se rendre avec son père dans un centre de quarantaine. La police n'a arrêté aucun suspect à ce jour, bien que les personnes qui ont « escorté » les deux victimes soient connues.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont attaqué et blessé grièvement Patrice Masabarakiza, son épouse Elvanie Sindoraniwe et leur fils Méthode Ntirampeba à leur domicile sur la colline Nyaburondwe, commune Butaganzwa, province Ruyigi (Est du pays) le 29 mars 2020 dans la soirée. Les victimes rapportent que les miliciens ont usé de machettes pour blesser M. Masabarakiza et ont violé son épouse en plus de tabasser son fils.

Sos-Torture /Burundi note que le parquet de Ruyigi ainsi que la police n'ont appréhendé aucun suspect, bien que M. Masabarakiza ait porté plainte et identifié leurs bourreaux. Il serait victime de son appartenance politique, en l'occurrence le parti d'opposition CNL dont il est le responsable au niveau de la commune Butaganzwa. M. Masabarakiza a sans cesse décliné les demandes des membres de la milice imbonerakure d'adhérer au parti au pouvoir CNDD-FDD.



M. Masabarakiza a été grièvement blessé à la tête lors d'une attaque à son domicile

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Oscar Ndayitwayeko (surnommé *Gasongo*) sur la colline Rubimba, commune Kibago, province Makamba (sud du pays) le 29 mars 2020. Des proches rapportent que son interpellation est consécutive à celle de son employé de maison, qui a été torturé pour accuser son patron de vouloir éliminer des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation illégale menée par des miliciens du parti au pouvoir ainsi que la complicité des agents de la police de Kibago.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.